Docusign Envelope ID: F4791218-7C0A-8D01-836F-8167A6A0E05C

VALTEX
Société par actions simplifiée
Siège social : 7 cité Paradis – 75010 Paris
813 603 347 RCS Paris
(la « **Société** »)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DU PRESIDENT
EN DATE DU 29 JUILLET 2026

Le soussigné,

Monsieur Bastien VALENSI, […] agissant en qualité de gérant de VALBA, une société à responsabilité limitée dont le siège social est situé 32, rue Racine – 92120 Montrouge, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 922 056 148, elle-même agissant en qualité de président de la Société (le « **Président** »), a pris les décisions figurant à l'ordre du jour suivant :

1. Constatation de l'augmentation du capital social d'un montant nominal de 33,20 EUR par émission de 166 actions ordinaires sur exercice de 166 BSPCE 2021 ;
2. Modifications corrélatives des statuts de la Société ;
3. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

Constatation de l'augmentation du capital social d'un montant nominal de 33,20 EUR par émission de 166 actions ordinaires sur exercice de 166 BSPCE 2021

Le Président, usant des pouvoirs conférés par l'assemblée générale des associés de la Société en date du 18 novembre 2021 (l' « **Assemblée Générale** »), a attribué des bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (les « **BSPCE 2021** ») […]

[…]

rappelle qu'aux termes de l'Assemblée Générale, il avait également été décidé de supprimer au profit des bénéficiaires de BSPCE 2021, le droit préférentiel de souscription des associés (i) à la souscription des BSPCE 2021 et (ii) à la souscription aux actions ordinaires nouvelles à émettre au jour de l'exercice par les bénéficiaires de BSPCE 2021, en application des dispositions de l'article L. 225-132 dernier alinéa du Code de commerce,

en conséquence de ce qui précède et usant des pouvoirs qui lui ont été conférés, le Président :

- […]
- **constate** une augmentation de capital d'un montant nominal de 33,20 EUR par l'émission de 166 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale unitaire de vingt centimes d'euro (0,20 EUR) ;
- […].

DEUXIEME DECISION

Docusign Envelope ID: F4791218-7C0A-8D01-836F-8167A6A0E05C

Modifications corrélatives des statuts de la Société

Le Président,

conformément aux pouvoirs qui lui ont été conférés aux termes des décisions de l'Assemblée Générale,

constate que, à la suite de l'augmentation de capital objet de la décision ci-dessus, le capital social de la Société se trouve porté de la somme de 32.665,60 EUR à la somme de 32.698,80 EUR, et en conséquence,

décide que l'article 7 des statuts de la Société est désormais rédigé ainsi qu'il suit :

*« **ARTICLE 7. CAPITAL SOCIAL***

Le capital social est fixé à la somme de trente-deux mille six cent quatre-vingt-dix-huit euros et quatre-vingts centimes (32.698,80 EUR).

Il est divisé en cent soixante-trois mille quatre cent quatre-vingt-quatorze (163.494) actions de vingt centimes d'euro (0,20 EUR) de valeur nominale chacune, souscrites et intégralement libérées, réparties en :

- *31.852 actions ordinaires (les « Actions Ordinaires ») ;*
- *[●] actions de préférence de catégorie A (les « ADP A ») dont les caractéristiques sont décrites à l'Article 12 ;*
- *45.069 actions de préférence de catégorie B (les « ADP B ») dont les caractéristiques sont décrites à l'Article 12 ;*
- *60.601 actions de préférence de catégorie C (les « ADP C ») dont les caractéristiques sont décrites à l'Article 12 ;*
- *[●] actions de préférence de catégorie D (les « ADP D ») dont les caractéristiques sont décrites à l'Article 12 ;*
- *25.972 actions de préférence de catégorie E (les « ADP E ») dont les caractéristiques sont décrites à l'Article 12.*

Les ADP A, les ADP B, les ADP C, les ADP D et les ADP E sont ci-après désignées ensemble les « ADP ».

Le terme « action(s) » sans distinction dans les statuts vise indifféremment l'ensemble des actions ordinaires, des ADP A, des ADP B, des ADP C, des ADP D et des ADP E, émises par la Société. »

TROISIEME DECISION

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Le Président,

donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet de procéder aux formalités requises en conséquence des décisions précédentes.

* *
*

[…]

Docusign Envelope ID: F4791218-7C0A-8D01-836F-8167A6A0E05C

Le Président signe le présent extrait du procès-verbal des décisions du Président.

Conformément aux dispositions des articles 1366, 1367, 1375 et 1174 du Code civil, signé en un seul exemplaire original, par le biais du procédé de signature électronique DocuSign.

Fait le 29 juillet 2026

Certifié conforme par le Président

DocuSigned by:
Bastien Valensi
1C56338210B5447...

VALBA
Par : Monsieur Bastien VALENSI
Qualité : gérant